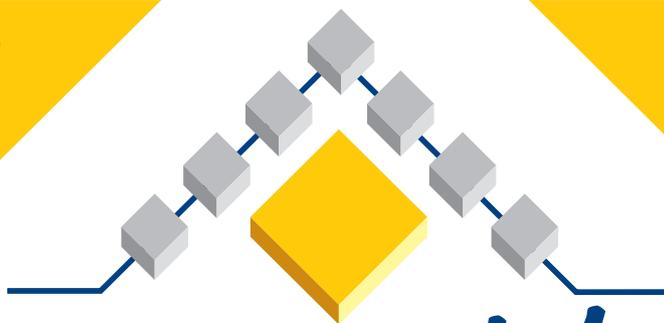


DECEMBRE 2014



La Lettre CODINF



Formations en région pour maîtriser **CONCRETEMENT** les « risques clients » :

Quels outils de prévention et de recouvrement mettre en œuvre dans le contexte actuel de gros temps et quels (bons) réflexes acquérir ?

→ 18 décembre près de Rennes

La session du 27 novembre près d'Orléans a réuni une dizaine de participants. Le programme et le formulaire d'inscription à ces formations sont consultables à la suite de notre lettre

**IL RESTE
ENCORE DES
PLACES !**

ENQUÊTE 2014 SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

Vous avez été 206 à répondre à notre questionnaire, disponible encore jusqu'au **12 décembre** :
https://fr.surveymonkey.com/s/ENQUETE_CODINF_DELAIS_PAIEMENT

CODIM
CODEB
CODEBAT
CODEMA
CODEMBAL
CODECOB
CODALIMENT
CODINF

*la maîtrise des risques clients
par secteur professionnel*

30 avenue Franklin Roosevelt
75008 PARIS

Tél : 01 55 65 04 00
Fax : 01 55 65 10 12

Mail : codinf@codinf.fr
Web: <http://www.codinf.fr>



BANQUES-ENTREPRISES : LE GRAND MALENTENDU !

Le nouveau Président de la Fédération des Banques Françaises était l'invité du Cabinet Arc le 18 novembre pour répondre à la question : « comment convaincre son banquier ? » L'auditoire a pu constater une irréconciliable apparente entre les perceptions des entreprises et les statistiques bancaires (accroissement des encours de crédit aux entreprises, baisse des demandes non satisfaites et une profession bancaire « en mal de projets à financer »). Les banques reconnaissent cependant avoir accentué la sélectivité de leur politique d'octroi de crédit. Pour rapprocher les points de vue apparemment contradictoires, il faut souligner :

- que les enquêtes entreprises sont en quantité alors que les chiffres bancaires sont en valeur ; or les entreprises bien notées recourent au crédit d'autant plus largement qu'il n'est pas cher actuellement ;
- que les entreprises moins solvables sont surtout demandeuses de crédits de trésorerie, en raison même de leur fragilité, et que ceux-ci peuvent atteindre un coût réhibitoire (rappel : le taux maximal du découvert en compte dépasse 13%...) ; à l'inverse, les banques sont plus intéressées par les crédits d'équipement, peu demandés pour cause de stagnation ;
- que les entreprises très peu solvables n'ont aucun accès au crédit.

Puisque les relations banque-entreprise se déroulent dans deux cours distinctes, soyez vigilants si votre client joue dans celle des « petits » : ne lui faites pas crédit indéfiniment ni de façon apparemment gratuite !

RÉPARTITION DU RISQUE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ EN FRANCE

Dans le cadre de la Journée Crédit organisée par l'AFDCC, Ellipse a mené une analyse du risque de défaillance des 1 100 000 entreprises (hors holdings et secteur financier) par secteur d'activité en France métropolitaine.

L'intégration progressive des bilans 2013 et 2014 pèse négativement sur l'appréciation générale du risque. Par rapport à mai 2014, la population d'entreprises en risque « très élevé à élevé » augmente de 0,5% et la classe de risque « élevé à moyen » diminue de 0,7%.

RÉPARTITION DES ENTREPRISES PAR CLASSE DE RISQUE

Plus de la moitié des entreprises en risque > moyen

Secteur	Très élevé à élevé	Elevé à moyen	Moyen à faible	Faible à très faible
Tous secteurs	8,9%	36,7%	41,6%	13,0%
Transports et Logistique	14,8%	43,8%	35,0%	6,4%
Métaux	14,8%	42,7%	37,0%	5,6%
Bâtiments et Travaux publics	14,4%	41,3%	32,4%	12,0%
Bois, papier, Carton, Imprimerie	12,7%	45,3%	36,1%	5,9%
Biens d'équipement du foyer	12,0%	43,8%	39,2%	4,9%
Télécommunications	11,1%	43,5%	40,5%	5,0%
Textile, habillement, cuir	10,3%	43,1%	40,0%	6,6%
Services aux particuliers	10,0%	45,2%	38,6%	6,2%
Biens d'équipement industriels	7,9%	36,1%	46,0%	10,0%
Agroalimentaire	7,5%	36,3%	43,8%	12,4%
Biens de consommation	7,2%	38,5%	45,9%	8,4%
Produits minéraux et Chimie	6,6%	32,4%	47,4%	13,6%
Médias et Loisirs	6,4%	40,1%	46,2%	7,4%
Moyens de transport	6,2%	33,2%	49,1%	11,5%
Distribution	6,0%	34,1%	47,0%	12,9%
Services aux entreprises	5,9%	31,8%	48,8%	13,5%
Informatique et Electronique	4,7%	34,5%	54,8%	6,0%
Energie	3,3%	36,3%	52,6%	7,9%
Services collectifs	3,0%	23,8%	50,6%	22,6%
Pharmacie	2,7%	11,5%	33,0%	52,7%
Agriculture et Pêche	2,4%	23,2%	42,6%	31,9%

Nous disposons de l'analyse par secteur, donnant les détails par sous-secteurs, et vous l'enverrons sur simple demande.

BONNES NOUVELLES DU CRÉDIT INTER-ENTREPRISES

En contrepoint de la présentation en première page, le 4^{ème} baromètre Cabinet ARC/ IFOP 2014 a tempéré la morosité ambiante :

- 21 % des entreprises interrogées réclament l'indemnité forfaitaire de recouvrement (6 points de plus qu'en 2013) ;
- les fournisseurs pratiquent la solidarité économique car 60 % d'entre eux accompagnent leurs clients rencontrant des difficultés à régler leurs factures en établissant un échéancier sans prise de garantie (40%)* ou avec prise de garantie (14%).

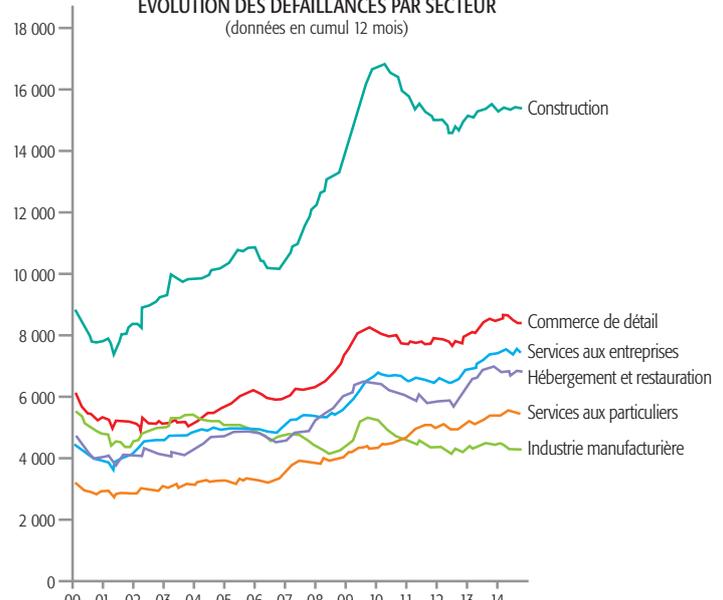
* Le « truc » de l'expert : un tel protocole d'accord, homologué auprès du tribunal, permet d'obtenir un titre exécutoire s'il n'est pas respecté...

LES DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES ATTEIGNENT UN NIVEAU RECORD EN 2014

Selon Euler Hermes, le nombre total des défaillances attendu en France atteindrait le pic de 63 400 à fin 2014. La construction, secteur clé pesant pour 5% du PIB, représente près d'un quart des faillites et sa situation semble se dégrader fortement depuis quelques mois.

EVOLUTION DES DEFAILLANCES PAR SECTEUR

(données en cumul 12 mois)

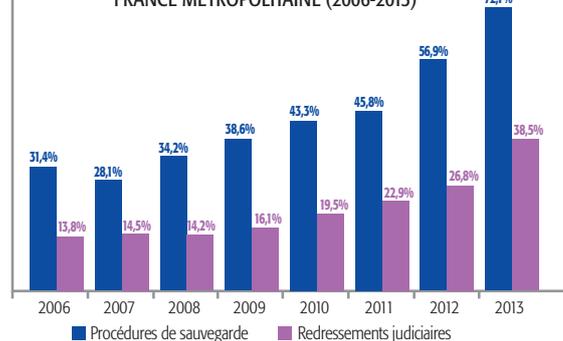


Source : Euler Hermes, en date de jugement au BODACC, données de septembre révisées à fin octobre 2014

SAUVEGARDE ET REDRESSEMENT NE MÉRITENT GUÈRE LEUR NOM !

Sur la totalité de la période 2006/2013, le ratio de survie moyen est de 48,4% pour les sauvegardes mais de 21% seulement pour les redressements. Pour ces derniers, les ratios les plus bas sont de 17,1% pour le BTP, 16,6% pour l'informatique et l'électronique, 15,6% pour les biens d'équipement du foyer et 10,2% pour les télécommunications.

TAUX DE SURVIE DES REDRESSEMENTS ET SAUVEGARDES FRANCE METROPOLITAINE (2006-2013)



Source : Ellipse

Ce graphique rapporte la population annuelle des procédures de redressement et sauvegarde à la même population toujours active à octobre 2014 (hors liquidations judiciaires et cassations).

PRÉSENCE DU CODINF AUPRÈS DES ORGANISMES PARTENAIRES

- Journée AFDCC le 13 novembre
- Déjeuner-rencontre le 19 novembre avec la FNBM

FORMATION EN RÉGION

● RENNES

Maîtriser CONCRÈTEMENT les « risques clients »

Jeudi 18 décembre 2014

à partir de 9h00

ZA Château Gaillard
35470 BAIN DE BRETAGNE

Dans les locaux de notre adhérent LELY France

PERSONNES CONCERNÉES

Toutes personnes concernées par les risques clients, juridiques ou financiers, liés à la relation commerciale.

PÉDAGOGIE

Une journée animée par BRUNO BLANCHET, opérationnel expérimenté, agréé par l'Association Française des Crédit Managers : exposés interactifs, exemples pratiques et échanges d'expérience.

Présentation concrète des outils assurée par Antoine GOURMELEN, responsable des relations avec les organismes professionnels.

OBJECTIFS

- Apprécier les risques liés au crédit client et acquérir les réflexes permettant de réduire les impayés et les délais de paiement
- Connaître les bonnes pratiques améliorant l'efficacité au quotidien
- Actualiser les documents commerciaux et les façons de procéder en fonction des évolutions réglementaires.

PROGRAMME

◆ 08H30 : ACCUEIL AVEC PETIT-DÉJEUNER

09H00
12H30

Enjeux des risques clients pour l'entreprise « Quels outils de prévention et de recouvrement mettre en œuvre dans le contexte actuel de gros temps et quels (bons) réflexes acquérir ? »

- Comment 'bétonner' ses CGV, sa relation commerciale (commande et accusé de réception, bon de livraison ou de travaux) et ses factures (mentions obligatoires) ;
- Comment évaluer les risques d'insolvabilité (France ou Etranger) et de retard de paiement et sélectionner les outils appropriés aux diverses tactiques commerciales (rapports en ligne ou enquêtes approfondies) ;
- Comment optimiser la surveillance interne et externe d'un portefeuille clients établi (sélection de la stratégie et des outils de suivi) ;
- Comment organiser le cadencement de ses relances de créances impayées ;
- Le recouvrement de terrain et l'aide aux démarches contentieuses... pour quoi faire ?

◆ 12H30 : DÉJEUNER - ÉCHANGE ENTRE PARTICIPANTS

14H00
17H30

Les réglementations récentes et leur application concrète

- Conséquences du remplacement des sanctions pénales de la DGCCRF par des sanctions administratives ;
- Les dernières modifications relatives aux délais de paiement : délai de vérification et délai plafond des factures récapitulatives ;
- Les marchés de travaux privés : acomptes, intervention du maître d'œuvre et suspension des prestations en cas de retard de paiement ;
- Les marchés publics : comment obtenir des dédommagements en cas de retards de paiement ;
- Comment réclamer aux débiteurs le remboursement des frais réels de recouvrement.



30 avenue Franklin Roosevelt
75008 PARIS

Tél : 01 55 65 04 00
Fax : 01 55 65 10 12

Mail : codinf@codinf.fr
Web: <http://www.codinf.fr>



Prix dégressif si plusieurs inscriptions de la même entreprise. Nous consulter au **01 55 65 04 04**

Attention : tous les organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA) n'acceptent pas de financer des formations d'une demi-journée.

MATERIEL

A l'issue de la formation, chaque stagiaire se verra remettre :

- Un résumé des modifications issues de la loi Hamon
- Un document explicitant les positions de la DGCCRF
- Des CGV-types bien bordées ;
- Un rapport-d'enquête commenté permettant d'identifier d'un coup d'oeil les faiblesses et risques potentiels et un accès temporaire gratuit à nos bases de données ;
- Des lettres-types de relance adaptées aux règles en vigueur.

TARIFICATION

	MATINÉE SEULE*	JOURNÉE
Non adhérent	500 €	1 000 €
Adhérent CODINF ou Adhérent OrgPro partenaire	400 €	800 €
Adhérent CODINF + OrgPro partenaire	350 €	700 €

* Inclut le déjeuner.

ORGANISATION

Les sessions seront organisées en région dès lors qu'au moins 6 participants seront inscrits (15 au maximum).

Durée de la journée : 7 heures (de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30)

**Attention le nombre de places est limité ...
Merci de confirmer votre présence avant le 12 décembre**

PAR COURRIEL
codinf@codinf.fr

PAR FAX
01 55 65 10 12

PAR COURRIER
CODINF Services +
30 avenue
Franklin Roosevelt
75008 Paris

Pour tout renseignement,
appelez nous au
01 55 65 04 00

Nom de la Société :

Nom(s) et Prénom(s) des participants :

Adresse :

OrgPro partenaire :

Tél : Fax :

E. mail(s) des participants :

Participera à la conférence en : **matinée** **journée entière**
 participera au déjeuner **ne participera pas au déjeuner**